

Chers parents d'élèves

Le 1er septembre vos enfants vont reprendre le chemin de l'école, du collège et du lycée. Madame la rectrice et moi-même tenions à vous assurer que toutes les mesures de protection sont prises pour assurer leur sécurité et des apprentissages de qualité.

Madame la rectrice a mobilisé l'ensemble des personnels et les partenaires de l'école autour de ces 2 objectifs pour que nous réussissions ensemble le retour de tous les élèves dans les conditions de sécurité adaptée à la situation sanitaire de notre académie.

Le protocole sanitaire actuellement en vigueur et élaboré au niveau national à partir des dernières préconisations du haut conseil de la santé publique a prévu plusieurs scénarios en fonction de l'évolution de l'épidémie dans notre académie. Les protocoles et les mesures sanitaires pourront varier en fonction des directives sanitaires locales et ou nationale, nous veillerons à ce que vous soyez toujours et très rapidement tenus informés des changements potentiels à venir. Dans ce sens, toutes les informations relatives à la situation des écoles et des établissements sont accessibles à partir du site académique dont le lien apparait en bas de l'écran ; Les informations y sont mises à jour quotidiennement. Les directeurs d'école, les chefs d'établissement et, plus généralement l'ensemble des équipes éducatives restent vos interlocuteurs privilégiés. Encore plus dans le contexte actuel, il est essentiel de maintenir le lien avec chacun d'eux pour accompagner vos enfants au plus près de leurs besoins.

La sécurité de chacun d'entre nous est l'affaire de tous aussi il est indispensable de respecter un certain nombre de recommandations sanitaires

Le port du masque est obligatoire pour tous les collégiens et lycéens. Je vous remercie de veiller à ce que votre enfant en soit doté, le masque doit devenir un outil scolaire. Si vous deviez rencontrer des difficultés pour équiper vos enfants, là encore les équipes éducatives des établissements se tiennent à votre disposition pour vous accompagner.

Si votre enfant, avant de quitter la maison pour se rendre en classe, présentent des symptômes ou a des sensations de fièvre, veillez à prendre sa température. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison, votre médecin traitant pourra vous conseiller sur la conduite à tenir. De même si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.

Pour vous parents d'élève : le respect des gestes barrière et le port du masque à proximité de l'école est préconisé ; dans l'enceinte des bâtiments il sera obligatoire.

C'est avec vous et grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que nous assurerons l'éducation pour tous, en protégeant les élèves comme les adultes.